

CLUB
LIGERIE
N DES AMIS
DE L'ÂNE
ET DU MULET

26^{ème} FÊTE de L'ÂNE

SAMEDI 30 et DIMANCHE 31

JUILLET 2022

Dans le parc du Château
45110 Châteauneuf sur Loire

195 route de Chatenoy
45110 Saint Martin D'Abbat

☎ 06.78.53.77.41

✉ claam@laposte.net

🌐 <http://www.claam.fr/>

Voir sur le site en Archives
les photos de 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Votre inscription
devra être acceptée et
validée préalablement
par le CLAAM**

Nom ou raison sociale : .

Produits exposés :

Adresse complète :

CP et Ville :

Téléphone :

Mail :

Demande d'espace minimum 4 mètres. Tarif :

Demande supplémentaire :

✓ 8 euros le mètre supplémentaire : Nb Mètres.....X 8€ : --->

+

35 € (1)

.....€ (2)

+

✓ 50 euros le stand environ 3 X 3. : Nb StandX 50€ :--->

.....€ (3)

✓(Penser à prévoir l'espace nécessaire pour les stands et
dans la limite de nos disponibilités et sur l'espace réservé)

=

Montant total à régler en € (1+2+3): €

T
O
T
A
L

I
C
I

(ex : vous voulez 8 ml et 1 stand => 35€ + 32€ (8€x4) + 50€ = 117€)

(Vos chèques ne seront mis en banque que fin juillet)

IMPORTANT à Lire

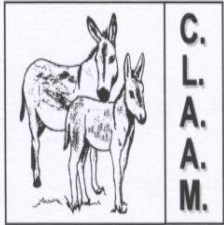
- ☞ **Pas d'électricité** : Le site, victime de vols répétés, n'a plus d'équipement électrique. Les exposants devront, si besoin, prévoir une *production électrique individuelle insonorisée*.
- ☞ **Aucune réservation** ne sera prise en compte sans règlement.
- ☞ **Aucun remboursement** ne sera effectué une fois la réservation prise en compte. (sauf pour annulation préfectorale)
- ☞ **Aucun matériel** (tables, chaises etc...) ne sera mis à la disposition des exposants.
- ☞ **Le placement** : L'organisation et le placement est de la seule autorité du Claam.
- ☞ **Autorisation : la fête sera mise en place selon décision préfectorale**

Admission aux activités

L'association se réserve le droit d'autoriser ou non l'admission des commerces et/ou des artisans lors de ses diverses animations et manifestations qu'elle organise dans le département du Loiret et cela en particulier sur le territoire de la commune de Châteauneuf sur Loire. La décision des autorisations pour ces activités commerciales et/ou artisanales appartient seule au président de l'association au nom du conseil d'administration. Chaque demande sera étudiée, mais reste sans appel quant à une décision positive ou négative.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de tous objets, lors de ses activités ou manifestations.

LA DIRECTION DU CLAAM



**C.
L.
A.
A.
M.** CLUB
LIGERIEN
DES AMIS
DE L'ÂNE
ET DU MULET

195 route de Châtenoy
45110 Saint Martin d'Abbat

☎ 06.78.53.77.41

✉ claam@laposte.net

<http://www.claam.fr/>

Bonjour

Suite à une nouvelle réglementation, il est interdit à tous véhicules de franchir le pont dans la cour de la mairie.

Pour cela nous vous conseillons de vous présenter à la nouvelle entrée route d'Orléans comme indiqué sur le plan par une flèche (à la hauteur des feux tricolores). Si vous arrivez du centre ville, il sera alors **fortement conseillé** (interdiction de tourner à gauche) d'aller faire le tour du rond point situé un peu plus loin.

Le Président
Joël LASSOURIS

